

Novembre

N° 53

L'Édito

*Eco-construction ou construction durable*

### Le sommaire.

- ♦ L'édito
- ♦ La vie communale
  - Compte rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre
  - Assainissement non collectif
  - Conteneurs enterrés
  - Ramassage des déchets Verts
- ♦ La vie associative
  - Anciens Combattants : le 11 novembre
  - Pouldergat sport : Combativité et solidarité ne font pas tout
  - Comité d'animation : succès complet de l'expo champignons
  - Glaziked : une rentrée prometteuse
- ♦ L'interview
  - Jérôme et David, le football dans la peau...
- ♦ Le livre du mois
  - « L'homme qui ne voulait pas fêter son anniversaire »
- ♦ Les Brèves
  - Parents : surveillez vos enfants
  - Salon Eco Construction : plus de 1200 visiteurs
  - Douarnenez Communauté : accession à la propriété
  - MSA : le dépistage du cancer du sein
  - Déplacements en Cornouaille
  - Benne à déchets verts

Le week-end des 13 et 14 octobre, les journées de l'éco-construction ont attirés de nombreux visiteurs en quête d'informations sur de nouvelles conceptions et matériaux de construction.

L'éco-construction est la création, la restauration, la rénovation et la réhabilitation d'un bâtiment. Sa conception bioclimatique et la composition de ses parois visent à consommer le moins possible d'énergie d'appoint.

Ces constructions utilisent des matériaux de construction et d'isolation écologiques tels la pierre, brique de terre crue chanvre, la paille, la fibre de bois, la laine de mouton le ouate de cellulose, ainsi que les énergies renouvelables et matérielles comme l'énergie solaire passive, les anneaux solaires, une éolienne, et toutes énergies de la biomasse, tel que le bois, le biogaz..., elle peut aussi intégrer des systèmes de traitements des déchets, et de récupération d'eau pluviale.

Sans oublier le bois qui est de préférence issu de la filière labellisée pour la gestion durable de forêts.

Les ouvrages concernés par la construction durable peuvent être de différentes tailles, aller de la maison individuelle, à un projet immobilier complexe, logements collectifs, locaux tertiaires ou, bâtiments publics, logements collectifs, aménagement d'éco quartiers et implantations individuelles. La construction d'une maison bois BBC ouvre droit : au crédit d'impôt, abonnement au prêt à taux zéro, exonération de la taxe foncière, subvention pour la Mise en place d'énergie renouvelable, extension de COS (Coefficient d'Occupation des Sols) dans le cadre de label BBC-Effinergie.

Jean-Marc MESCAM

## La vie communale.

### ♦ Compte rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2012

#### **Communauté de Commune**

Lecture par Monsieur Le Maire du rapport d'activités 2010 de Douarnenez Communauté et par Monsieur Yves RIOU, conseiller communautaire, du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

#### **Syndicat Intercommunal des eaux de Pen ar Goyen**

Lecture par Monsieur le maire du rapport annuel 2010 du délégataire sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Ces trois rapports sont consultables en mairie.

#### **Conventions d'utilisation des locaux de la salle communale « TI AN HOLL »**

- 1) Convention entre M. le Maire de Pouldergat avec Mme Kelly CASTEL en vue d'organiser des cours de « Zumba ». Les séances auront lieu tous les mardis, de 19h00 à 21h00, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin 2012, à l'exception des vacances de Noël. La somme de 600€ sera réclamée pour la location de la salle ainsi qu'une somme de 200€ pour l'utilisation du chauffage du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mars.
- 2) Convention entre M. le Maire de Pouldergat et Monsieur Philippe Paul Sénateur-maire de la ville de Douarnenez en vue de la mise à disposition du stade de foot municipal « Eugène Deudé » afin d'accueillir les rencontres à domicile de l'équipe U15 de la Stella Maris, le samedi après-midi, durant la saison 2012-2013.

Après lecture des conventions par Monsieur le Maire, le conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour les conventions ci-dessus nommées.

#### **Jardin du bourg : avenant N° 1 au marché de la société Bellocq**

Dans le but de sécuriser les regards des branchements électriques en attente, fourniture et pose de rehausse béton et lise en place de trottoir en fonte avec cadre carré, pour un montant de 1137, 20 € HT.

Le permis de construire pour l'abri bois avait été refusé, un nouveau dossier établi par un architecte a été établi pour un coût de 1600 €.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour les travaux de sécurisation et contre le paiement du coût de revient du permis de construire (Cf. cahier des charges).

#### **Entrée sud du Bourg : décision budgétaire modificative N° 2**

D'après le nouveau mode d'attribution des subventions, le montant des travaux de l'éclairage public doit être payé avant de les percevoir. Cette décision modificative permettra de clore les écritures avec les crédits nécessaires.

#### Investissement :

Dépenses : 20 000 € : Opération 99 - Réseaux → 12 000 €

Recettes : 82 000 € : Opération 99 - Réseaux → 82 000 €  
- 70 000 €

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité, pour la décision budgétaire modificative N° 2.

#### **Indemnité de conseil au receveur**

Les comptables du trésor peuvent fournir une aide technique aux collectivités territoriales en dehors de leurs attributions et de leurs heures de service.

Le montant annuel pour la commune de Pouldergat est de 500€.

Le Conseil Municipal vote, par 8 voix pour et 1 voix contre, pour l'indemnité de conseil au receveur.

## **Protection sociale complémentaire, procédure de labellisation**

Les contrats d'assurance de la commune seront caducs au 31 décembre 2012. Seuls les contrats « Euro-compatibles » pourront être passés, soit par voie de la labellisation, soit par la voie de la convention de participation après mise en concurrence (Centre de gestion). En date du 2 juillet dernier, le conseil Municipal a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence mutualisée. Cette mutualisation peut être intéressante, mais l'être moins pour les plus petites communes où le taux d'absentéisme est plus faible. Sachant que le projet de délibération est à soumettre à l'avis du comité technique paritaire, il est proposé au Conseil Municipal de donner, à la commune, la possibilité d'utiliser la procédure de la labellisation.

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité, pour la procédure de la labellisation.

## **Cession de terrain aux propriétaires des lots 21, 22 et 23 du lotissement du stade**

Après bornage, un décalage d'environ 3 mètres de largeur a été détecté. Après contact, avec Habitat 29 et accord des trois propriétaires concernés, il a été décidé de leur céder aux la bande de terrain située au droit de leur propriété pour un montant de 16€ le m<sup>2</sup>. Habitat 29 prendra en charge les frais d'actes et d'établissement des documents d'arpentage.

## **Dotations de compensation, reversement voirie**

Douarnenez communauté a défini une nouvelle règle pour le financement des travaux de voirie. Chaque commune définit son besoin réel d'investissement annuel en voirie, ce montant est déduit de la dotation de compensation. Pour l'année 2012 la commune de Pouldergat, le Conseil Municipal a fixé le montant à 50 000 € à son budget primitif.

Si le montant des travaux réalisés est inférieur, la différence va en « réserve » et est rajoutée au montant de la dotation de l'année suivante.

Si le montant est supérieur, la commune finance la différence soit par un fond de concours ou un emprunt réalisé par Douarnenez communauté, remboursé à 100%.

### ♦ **Assainissement non collectif**

Douarnenez Communauté a mis en place son Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) en 2005. Ce service a pour but de vérifier le bon fonctionnement et le bon entretien des installations d'assainissement non collectif existantes. Suite aux diagnostics initiaux réalisés entre 2006 et 2008, la réglementation prévoit et rend obligatoire le contrôle du bon fonctionnement des installations dans un délai de 4 ans. Un technicien de la société SANITRA FOURRIER, prestataire pour le compte de Douarnenez Communauté, va donc effectuer le contrôle périodique de bon fonctionnement de votre installation dans les prochaines semaines. Cette visite, d'une durée d'environ 45 minutes, permettra au technicien de recueillir des informations sur votre installation d'assainissement non collectif (bon de dernière vidange, volume des différents éléments, date de réalisation...), de vérifier son état de fonctionnement (bon écoulement, hauteur des boues, traitement complet,...) et de déterminer son impact sur l'environnement. Un courrier est adressé à chaque foyer de la commune pour convenir d'un rendez-vous, votre présence ou celle d'un mandataire étant obligatoire.

### Pour en savoir plus :

Pour toutes informations réglementaires et/ou conseils techniques concernant le traitement des eaux usées, vous pouvez contacter la communauté de communes:

Service environnement au 02.98.74.48.50, [spanc@douarnenez-communaute.fr](mailto:spanc@douarnenez-communaute.fr)

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet du Conseil Général du Finistère, rubrique Charte de l'assainissement du Finistère.

### ♦ **Conteneurs enterrés**

Il va être mis en place trois conteneurs enterrés au cimetière pour les sacs jaunes, sacs noirs et le verre. Rappel des conteneurs déjà en place :

- Lotissement de Pratanirou : rue A.O Verchin et en face de l'ancienne école St Antoine.
- Lotissement de Kervoannou : à l'entrée du lotissement.

### ♦ **Ramassage des déchets verts**

Lorsqu'il y a lieu de ramasser des déchets verts plus encombrant qu'à l'accoutumée (arbres tombés suite à coup de vent, coupe de haies ou arbres imposants, etc.). Douarnenez Communauté ne met plus à disposition la benne à déchets verts (la mise à disposition hebdomadaire est inchangée). Il appartient aux intéressé(e)s de s'adresser à une société spécialisée.

Jean-Marc Mescam

## La vie associative

### ♦ **Anciens combattants : cérémonie du 11 novembre à 11H00**

Les anciens combattants commémoreront l'armistice de la première guerre mondiale le dimanche 11 novembre à 11H00 devant le monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la commune à la salle Ti An Holl et du repas annuel ouvert à tous les adhérents et à leurs conjoints. Le repas sera confectionné par la supérette HALLEDIS. De temps en temps, il est important de se souvenir de nos ANCIENS, morts sur le front, afin de préserver nos libertés.

### ♦ **Poudergat Sports : combativité et solidarité ne font pas tout**

Poudergat Sports traverse une période difficile. Le manque d'effectif se fait cruellement sentir et ce, d'autant plus que la malchance s'en mêle. Toujours est il que les hommes du président André CARNEC se montrent courageux et volontaires dans les difficultés du moment. Toutefois, cet excellent état d'esprit ne leur a pas permis de battre le FC Goyen (défaite 2 - 1), le FC Lestonan (défaite 6 - 2), Mahalon - Confort B (défaite 4 - 1), le FC Bigouden B (3- 1). La B suit également une spirale négative et a même du déclarer forfait avant de succomber 9 - 1 face au Pen Ar Bed C et 6 - 1 à Plozévet D. Seul, le Foot Loisirs sauve les couleurs communales et a connu les joies de la victoire mais aussi quelques défaites. Chacun espère que les dimanches s'avèreront meilleurs les :

- 11 novembre à domicile, réception de Peumerit B pour la B et de Plozévet C pour la A
- 25 novembre : déplacement à Goulien pour les deux équipes
- 2 décembre : réception de Beuzec B pour la B et de Gourlizon C pour la A

Enfin, le Foot Loisirs a repris depuis le 21 septembre dernier et suit le calendrier suivant :

- 16 novembre : déplacement à Pont l'Abbé
- 23 novembre : réception de Saint Thois
- 30 novembre : déplacement à Trégunc
- 7 décembre : réception de Gouézec

#### Nouveauté :

Suite à une entente sportive et intercommunale, l'équipe U 15 de la Stella Maris qui évolue en division honneur évoluera cette année à Poudergat le samedi à 15H30. Elle y affrontera de belles équipes comme Plabennec le 1<sup>er</sup> décembre prochain. L'occasion de voir peut être de futurs pros. (Voir l'interview ci-dessous).

### ♦ **Comité d'Animation : succès complet de l'expo champignons**

L'expo champignons - artistes locaux du 21 octobre a connu un succès incontestable. Ainsi, près de 500 personnes se sont déplacés le dimanche et deux écoles (Poullan et Poudergat). Les visiteurs sont, parfois, venus avec leur propre cueillette afin de se sécuriser. Plus de 420 espèces étaient sur les tables grâce à l'association mycologique de Ploemeur - Morbihan parfaitement dirigée par Robert LE COZ. Les uns et les autres ont également pu se désaltérer ou dégusté les crêpes. Enfin, coup de chapeau à la dizaine d'artistes locaux (sculpteurs, peintres, brodeuses,...) et mention particulière à la collection de papillons et d'insectes de Henri LE MAO de Confort. Prochaine expo, c'est comme les Jeux Olympiques, à savoir dans quatre ans.

### ♦ **Glaziked : une rentrée prometteuse**

Si le Bagad prépare les futurs concours 2013, le cercle, qu'il soit jeune ou ancien, attend les futurs danseuses ou danseurs. Pour ce faire, il suffit de se manifester auprès des responsables : Marcel BOURDON ou Henri LE BARS pour les Dalc'h Mad ou Annick DUPONT pour les Glaziked vihan. Il est toujours possible de s'inscrire.

### ♦ **Salon de l'éco-construction : plus de 1200 visiteurs**

Le salon de l'éco-construction organisé par Douarnenez Communauté les 13 et 14 octobre dernier a connu un joli succès. En effet, sur les deux jours, ce sont plus de 1200 personnes qui ont rendu visite aux différents exposants. Ces derniers se sont empressés de dispenser leurs avis et conseils pour rendre service à tous ceux qui veulent, VIVRE, d'une manière plus durable.

## *L'interview : David et Jérôme, le football dans la peau ....*

Depuis le début de la saison, le stade Eugène DEUDE voit une nouvelle équipe fouler sa pelouse le samedi après midi : l'équipe U 15 de la Stella Maris. Dans celle-ci évoluent deux jeunes de la commune parmi lesquels David MELENEC. De plus, comme son frère, Jérôme, joue dans les U 19 de la Stella, nous avons fait d'une pierre deux coups en les interviewant ensemble sur leur passion du football.

### **Alors Jérôme et David, le football, c'est dans vos gènes ?**

**Jérôme et David:** Effectivement, depuis tous petits, nous avons la passion du ballon rond. D'ailleurs et contrairement à mon frère qui a démarré directement à la Stella, j'ai (Jérôme) rejoint naturellement l'école de football de Pouldergat alors dirigée par Michel MOALLIC à l'époque. Ensuite, j'ai poursuivi lors de l'entente avec Landudec avant de rejoindre la Stella. De plus, comme nous habitons près du terrain, nous allons jouer régulièrement dessus lors de nos temps libres. Enfin, le soutien de nos parents constitue également une aide importante.

### **Que vous apporte ce sport ?**

**Jérôme et David:** De la condition physique. Cela nous permet de rester en forme. Nous avons plusieurs entraînements hebdomadaires (les mercredis et vendredis) et le match le samedi. Les entraînements durent environ une heure et demie. Nous travaillons différents points : la vitesse, la passe, la frappe, le jonglage, la conduite de balle, le collectif... Chaque entraînement démarre par un échauffement et se termine par un petit match ou le jeu de la conservation du ballon. Nous en profitons pour saluer nos éducateurs : Tanguy NIOX (pour David) et Gérard ANSQUER (pour Jérôme). En plus, je suis (David) en section football au lycée Jean Marie LE BRIS.

### **Mais pour maintenir la forme, vous auriez pu faire un sport individuel ou un autre sport d'équipe ?**

**Jérôme et David :** Nous préférons tous les deux le football et l'esprit collectif à l'esprit individuel même si les deux peuvent aller de paire lorsque c'est nous les buteurs par exemple. Je (David) pense à mon but face au Stade Q ou à mon doublé face au groupement de l'Aulne alors que Jérôme pense au but face à Telgruc malgré la défaite en finale de la coupe Paul CRAFF. Tu as la double satisfaction : individuelle car c'est toi le buteur, collective car c'est l'équipe qui fait un bon résultat.

### **Vous avez d'autres bons souvenirs comme ceux là ?**

**Jérôme et David :** Nous en avons plein... Je (David) pense à ma participation au Mondial pupilles et à notre nul face au Stade Rennais même si nous n'avons pas franchi la phase de poules et moi à notre demi finale de la coupe Paul CRAFF où nous avons battu l'US Concarnoise ou à notre superbe victoire face à Kerfeunteun 4 - 0. En outre, pour les matchs de championnat, nous avons de jolis déplacements : Stade Brestois, Vannes OC, En Avant de Guingamp... pour David, Paimpol, Landerneau, Plouzané... pour Jérôme.

### **Et, c'est quoi vos postes et joueurs préférés ?**

**Jérôme :** milieu droit ou attaquant. Benoît CHEYROU pour sa simplicité et sa combativité,

**David :** défenseur latéral droit. N'KOULOLO pour sa sécurité défensive et la qualité de sa relance.

Tu vois, nous sommes supporters de l'OM que nous allons voir à Brest ou Lorient. D'ailleurs, nous sommes en photo sur le site du club. Par contre, nous sommes un peu dégoûtés de l'équipe de France. Nous préférons les clubs.

### **Vous pensez marcher sur leurs traces ou celles de Romain DANZE ?**

**Jérôme et David:** Non. Nous devons rester modestes et humbles. Déjà, jouer en DSE avec la Stella Maris serait bien à l'image de Florian LE GOUILL. Il y a de jolis matchs à ce niveau. L'an dernier, le match de coupe face à la TA de Rennes (ndlr : perdu 4 - 3 par la Stella après prolongations) a marqué nos mémoires. Il y avait une ambiance extraordinaire. C'était formidable la communion avec le public. Déjà, être joueur d'un tel match serait super.

### **Et le fait de jouer à Pouldergat, cela te fait quoi, David ?**

**David:** Cela fait drôle d'autant plus que j'ai mes repères sur le terrain et cela permet à mes parents de venir me voir plus facilement. J'en profite pour saluer mon pote Sébastien (POYATO) qui joue avec moi et qui est tout aussi proche que moi du terrain. Nous sommes une équipe jeune, beaucoup de première année, et nous découvrons la DH et de bien belles équipes. C'est beaucoup en même temps.

### **Si vous aviez un message à adresser aux jeunes de votre âge, lequel serait-il ?**

**Jérôme et David :** Il faut pratiquer une activité de loisirs pour s'évader du quotidien. Nous avons choisi le football par passion mais aussi pour apprendre les règles de la vie collective, la bonne ambiance dans les vestiaires, le respect des uns et des autres, le faire Play, s'encourager ensemble et non « s'engueuler ».....

Merci à vous deux. Peut être que vous suivrez les traces de frères prestigieux les Charlton, les Van De Kerkhoof, les Lech.... En attendant, bons matchs et, j'invite tous les pouldergatois à venir te voir David et ton équipe dont Sébastien le 1<sup>er</sup> décembre à Eugène DEUDE face à Plabennec.

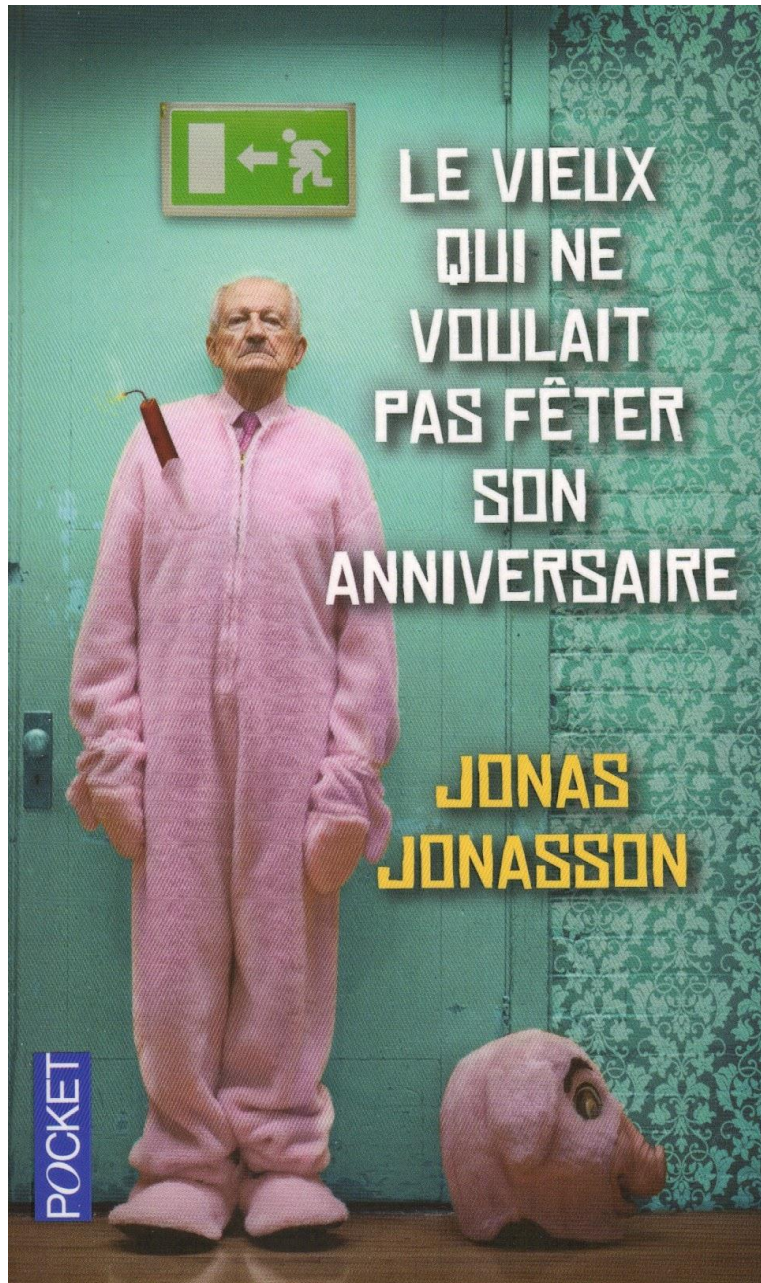
### **♦ Interview d'octobre : quelques rectificatifs**

Suite à l'interview du mois dernier, Maxime TRELLU a tenu à apporter des compléments d'information ou des rectificatifs « S'il y a bien eu des conseils municipaux à Kersunou, la mairie annexe se tenait à l'ancienne école publique des garçons. La mairie de la rue de la République a été construite lors de la création de Pouldavid sur mer. La séparation de Pouldavid et de Pouldergat a eu lieu, selon les registres de la ville de Douarnenez, le 20 novembre 1919. Ceux de Pouldergat indiquent le 20 octobre. Il est

possible que la demande ait eu lieu le 20 octobre et l'accord du préfet le 20 novembre. Enfin, quant à l'histoire du mariage, il faut bien comprendre que des cachets spéciaux ont été créés car il n'était pas courant – et c'est peut être unique en France – de voir une commune changer 3 fois de statut en un peu moins de 30 ans : section Pouldavid commune de Pouldergat, Pouldavid sur mer et Pouldavid en Douarnenez...C'est pourquoi, les agents administratifs d'autres communes étaient perplexes...Il fallait leur expliquer ». Merci Maxime de tes précisions.

Propos recueillis par Ronan Kervarec

*Le livre du mois : Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire de  
Jonas JONASSON*



**L'histoire :**

Le jour de ses cent ans, alors que tous les notables de la ville l'attendent pour célébrer l'événement, Allan Karlsson s'échappe par la fenêtre de sa maison de retraite quelques minutes avant le début de la fête organisée en son honneur.

Ses plus belles charentaises aux pieds, le vieillard se rend à la gare routière, où il dérobe une valise dans l'espoir qu'elle contienne une paire de chaussures. Mais le bagage recèle un bien plus précieux chargement, et voilà comment Allan se retrouve poursuivi par la police et par une bande de malfrats... Entre deux épisodes (souvent drolatiques) se dévoile l'existence mouvementée d'Allan Karlsson, vieille canaille mais artificier de génie, qui fraya au hasard de ses pérégrinations explosives avec Staline et de Gaulle, Franco et Mao... Version suédoise de Forrest Gump croisée avec l'irrévérence des Monty Python, Le Vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire est un régal d'humour noir.

### **L'avis du bibliothécaire :**

Un livre intelligemment drôle et drôlement intelligent. !

Parce que Jonasson n'a pas juste proposé une simple farce autour d'un centenaire qui disparaît de sa maison de retraite. Non, cette histoire rocambolesque navigue entre un road-movie déjanté et une fresque à la Forrest Gump. L'auteur une imagination et un humour tellement débordants qu'on passe de surprises en surprises quant à la vie de cet homme devenu centenaire et qui aura pesé sans le vouloir sur les grands événements du siècle. Lecture totalement inattendue et jubilatoire !

### **L'auteur :**

Jonas Jonasson est journaliste. Né en Suède en 1962, il y vit aujourd'hui avec son fils. Son premier roman, Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire, est un best-seller international et va être adapté au cinéma.

P.S. : Vous trouverez cet ouvrage parmi les nouvelles acquisitions de la bibliothèque. La liste des nouveautés est disponible sur le site de la commune.

Mathieu Mauchauffé

## Les Brèves

### ♦ **Parents : surveillez vos enfants**

Certains habitants du quartier de Kerguesten sont venus en mairie signaler des dangers d'accidents de circulation. En effet, des enfants circulant en skate board, trottinette ou autres moyens de circulation...déboulent à l'improviste à la sortie d'un virage ou derrière une voiture...C'est pourquoi, veillant à appliquer le proverbe mieux vaut prévenir que....ils souhaitent voir les parents informer leurs enfants des risques d'accidents dont l'issue peut être dramatique.

### ♦ **Douarnenez Communauté : accession, à la propriété**

Douarnenez Communauté met en œuvre les actions définies au Programme local de l'Habitat (PLH).

L'une des actions vise à soutenir l'accession à la propriété des jeunes ménages. C'est la « Primo-accession ».

La « Clé primo-accession » est une aide destinée aux jeunes ménages ayant un projet d'accession à la propriété, exclusivement dans le parc ancien, sur les centres-bourgs et centre-ville du Pays de Douarnenez. L'aide prend la forme d'un prêt de 15000 € à 0% sur 15 ans pour accédant (âgé de 35 ans maximum). Douarnenez Communauté prend en charge le coût des intérêts. Le prêt renforcera l'apport personnel de l'accédant. La Communauté s'engage pour 15 ménages et projets par an.

### Critères concernant les ménages :

- ne pas dépasser les plafonds de ressources (PSLA N-2), être primo accédant et acquérir une résidence principale, adulte le plus âgé : 35 ans, ménage (couple avec ou sans enfant), famille monoparentale et à l'exclusion des célibataires.

### Critères concernant les logements :

- acquérir un logement de plus de 20 ans, surface habitable minimum de 60m<sup>2</sup>, périmètre éligibles des communes, conditionné à la délivrance d'un éco-prêt ou d'un prêt livret développement durable, interdiction de revente du bien pendant 5 ans pour une autre cause qu'un accident de la vie (divorce, chômage, mobilité professionnelle à plus de 50 Kms. Décès d'un membre de la famille), coût maximum du prix de vente au m<sup>2</sup> = 1200€ (net vendeur).

#### ♦ **MSA : Le dépistage organisé du cancer du sein**

Pour la septième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est donc essentiel de participer au dépistage dès 50 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi. :

- une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans,
- il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix,
- le radiologue examine et réalise une mammographie complète,
- les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.

#### ♦ **Déplacements en Cornouaille**

Quimper Cornouaille Développement réalise, avec l'aide du Conseil Général du Finistère et de l'Etat, du 13 novembre 2012 au 8 février 2013 une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de Cornouaille. L'objectif est de connaître les pratiques de déplacements des habitants pour mieux organiser le système de transports de demain : circulation routière, stationnement, transports collectifs, infrastructures, etc.

Cette enquête est effectuée par téléphone par la société TEST-SA. Elle a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (commission nationale informatique et libertés). Les ménages sollicités seront préalablement informés par lettre-avis. Des enquêteurs les contacteront ensuite pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous téléphonique lorsque le ménage accepte de répondre à l'enquête

#### ♦ **Benne à déchets verts**

Semaine 46 12-11 au 18-11	Foënnec Veur (parking services techniques)
Semaine 47 19-11 au 25-11	Pratanirou (parking école St Antoine)
Semaine 48 26-11 au 02-12	Cimetière
Semaine 49 03-12 au 09-12	Kervoannou (entrée du lotissement)
Semaine 50 10-12 au 16-12	Kerguesten (rue François Gouzil)

Le comité de rédaction





